



Évaluation des retombées économiques générées par l'agrandissement du parc national du Mont-Orford



Version finale

Évaluation des retombées économiques générées par l'agrandissement du parc national du Mont-Orford

Par

EcoTec Consultants

Pour

La Société des établissements de plein air du Québec
(Sépaq)

Juillet 2021

TABLE DES MATIÈRES

<i>Sommaire exécutif</i>	5
<i>Introduction</i>	10
<i>I – Sources de données et hypothèses</i>	12
A – Cadre de référence	12
B – Hypothèses pour l'achalandage et les dépenses des visiteurs.....	16
C – Données pour les investissements et l'exploitation du parc.....	21
<i>II - Retombées économiques des dépenses de la Sépaq</i>	25
A – Aménagement et construction du parc.....	25
B - Exploitation du parc.....	31
<i>III - Retombées économiques - dépenses des visiteurs</i>	37
<i>IV – Retombées économiques totales</i>	43
<i>Conclusion</i>	50
<i>Annexe A – Modèles de retombées économiques</i>	51
<i>Annexe B – Références</i>	54

Photos :

Marc Loisel, Mont-Orford, Sépaq

Mathieu Dupuis, Mont-Orford, Sépaq

AVERTISSEMENT

Ce rapport est hautement prospectif : il utilise des données basées sur des scénarios et des hypothèses pour un avenir qui s'étend sur un horizon de sept ans ou plus. Les estimations des retombées économiques décrites dans ce rapport sont basées sur ces scénarios et ces hypothèses se déroulant dans les années à venir.

Ce rapport est basé sur les meilleures données disponibles de la Sépaq au printemps 2021. Il ne constitue pas un endossement explicite de l'exactitude de ces données. Un tel projet dont la réalisation s'étend sur plusieurs années connaîtra des modifications en ce qui concerne les coûts, l'achalandage et les calendriers de mise en œuvre des différentes phases du projet. De telles modifications vont inévitablement mener à des changements dans les retombées économiques effectivement réalisées.

Enfin, l'estimation des retombées économiques est basée sur deux modèles : le modèle intersectoriel de l'économie québécoise de l'Institut de la Statistique du Québec pour les retombées directes et indirectes et le modèle d'EcoTec Consultants pour les retombées induites, la ventilation par région administrative au Québec et les retombées à l'échelle du Canada. Ces modèles sont basés sur la structure économique du Québec et du Canada en 2017 (dernières données disponibles auprès de Statistique Canada). Il est probable que cette structure économique sera différente lorsque l'agrandissement du parc national du Mont-Orford sera en cours de réalisation. De même, il est impossible de prévoir avec exactitude la localisation des plus bas soumissionnaires pour les investissements requis ou l'origine géographique des visiteurs additionnels.

Pour toutes ces raisons (modifications potentielles des prévisions de dépense et évolution de l'économie du Québec et du Canada), il est important de mettre l'emphasis sur le fait que ce rapport présente des « estimations » de retombées économiques en utilisant les meilleures informations disponibles lors de la rédaction de ce rapport.

Sommaire exécutif

Cette étude a pour but de quantifier les retombées économiques probables qui seront générées par l'agrandissement du parc national du Mont-Orford (MOR), situé à quelques kilomètres de la municipalité de Magog dans la région administrative de l'Estrie. Il faut noter que tous les tableaux contenus dans ce document portent sur l'agrandissement du Mont-Orford.

Le budget prévu par la Sépaq pour la mise en valeur, l'aménagement et la construction des nouvelles installations totalise 125,7 M\$. Le budget d'exploitation du parc prévoit une augmentation annuelle de 2,3 M\$. Au total, 39 postes additionnels seront occupés par des employés de la Sépaq. La majorité des postes étant saisonniers, ils représentent 27,5 années-personnes : 25,4 résidents de l'Estrie et le reste, 2,1, distribués dans cinq régions administratives différentes.

Selon les données prévisionnelles de la Sépaq, le nombre de visiteurs additionnels devrait atteindre 98 979, divisé entre les excursionnistes (91 918) et les touristes (7 061). Les résidents du Québec devraient représenter 93,3 % de la clientèle, les résidents du reste du Canada 5,7 % et les résidents des autres pays 1,0 %. Les dépenses annuelles hors parc des visiteurs additionnels (pour la nourriture, l'essence, l'hébergement, etc.) sont estimées à 9,1 M\$ incluant 8,5 M\$ au Québec.

Les retombées économiques se divisent en trois composantes :

- Les retombées directes. Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les effets directs correspondent aux emplois et aux dépenses qui portent sur les composantes de la valeur ajoutée du parc, dont les salaires. Dans le cas des dépenses d'immobilisation, les effets directs sont essentiellement auprès des entreprises de construction qui travailleront sur le site du parc. Dans le cas des dépenses des visiteurs, tous les effets directs se retrouvent chez les premiers fournisseurs de biens et services que sont les entreprises de restauration, hôtels, stations-service, etc.
- Les retombées indirectes. Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les retombées économiques indirectes sont celles enregistrées chez les fournisseurs du parc et les fournisseurs subséquents de ces derniers. Dans le cas des dépenses d'immobilisation et des visiteurs, ce sont des retombées observées auprès des fournisseurs subséquents aux premiers fournisseurs (par exemple une ferme qui

fournit du canard à un restaurant dans le cas des visiteurs ou la carrière qui fournit du gravier à l'entreprise qui construit une route à l'intérieur du futur parc).

- Les retombées induites. Au nombre des effets totaux se retrouvent les revenus des ménages constitués entre autres des salaires. Une partie de ces revenus est à son tour dépensée pour acquérir des biens et services. Les effets de cette demande constituent les retombées induites générées par les dépenses des employés du parc, employés de magasin, travailleurs de la construction, etc.

Les retombées directes et indirectes pour l'ensemble du Québec ont été estimées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées économiques par région administrative, pour estimer les retombées induites, les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises et les retombées à l'échelle du Canada.

Le Tableau S-1 contient les retombées totales, par région administrative, au titre des emplois et du Produit intérieur brut (PIB). Les retombées sont divisées entre celles qui sont ponctuelles (les investissements) et celles qui sont récurrentes chaque année (exploitation du parc et dépenses des visiteurs). Les retombées ponctuelles générées par l'aménagement et la construction des installations additionnelles du parc sont estimées à 1 012,7 emplois et 107,6 M\$ en PIB au Québec. Les retombées annuelles récurrentes au Québec, exploitation et dépenses hors parc des visiteurs, sont estimées à 115 emplois et un PIB de 8,9 M\$. Le total combiné de ces retombées est donc estimé à 1 127,7 emplois et 116,5 M\$ en PIB pour le Québec.

Les retombées au Québec sont concentrées dans la région hôte du parc national du Mont-Orford, soit l'Estrie : 55,3 % des emplois (623,9) et 54,6 % du PIB (63,9 M\$) y sont générées. Ces retombées sont partagées entre celles qui sont ponctuelles (552 emplois et 58,4 M\$ en PIB) et celles qui sont récurrentes (71,9 emplois et 5,5 M\$ en PIB).

L'importance de ces retombées régionales s'explique par le fait que cette région profite de la construction des installations du parc, de son exploitation annuelle et du fait qu'elle est la destination des visiteurs du parc. La région de la Montérégie (90,7 emplois et 9,2 M\$ en PIB), du Centre-du-Québec (61,8 et 6,5 M\$), de l'île de Montréal (60,4 et 6,1 M\$) et de Chaudière-Appalaches (59,7 et 6,3 M\$) suivent dans l'ordre. Le reste des retombées (231,2 et 24,4 M\$) se retrouve ventilé entre les 12 autres régions administratives du Québec.

TABLEAU S-1
Retombées économiques de l'agrandissement du parc
national du Mont-Orford, années-personnes¹ et M\$

	Retombées ponctuelles		Retombées récurrentes		Retombées totales	
	Emplois	PIB	Emplois	PIB	Emplois	PIB
Régions administratives						
Estrie	552,0	58,37 \$	71,9	5,50 \$	623,9	63,87 \$
Montérégie	76,3	8,14 \$	14,4	1,05 \$	90,7	9,19 \$
Centre-du-Québec	58,8	6,30 \$	3,0	0,24 \$	61,8	6,54 \$
Montréal	51,7	5,40 \$	8,7	0,72 \$	60,4	6,12 \$
Chaudière-Appalaches	57,5	6,14 \$	2,2	0,20 \$	59,7	6,34 \$
Mauricie	36,1	3,91 \$	1,4	0,12 \$	37,5	4,03 \$
Laurentides	32,1	3,44 \$	2,4	0,18 \$	34,5	3,62 \$
Capitale-Nationale	29,5	3,16 \$	3,4	0,29 \$	32,9	3,45 \$
Laval	29,5	3,16 \$	1,9	0,16 \$	31,4	3,32 \$
Lanaudière	27,5	2,96 \$	2,0	0,16 \$	29,5	3,12 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	20,4	2,20 \$	1,3	0,09 \$	21,7	2,29 \$
Bas-Saint-Laurent	10,2	1,09 \$	0,9	0,07 \$	11,1	1,16 \$
Outaouais	10,0	1,09 \$	0,7	0,07 \$	10,7	1,16 \$
Abitibi-Témiscamingue	5,6	0,58 \$	0,4	0,05 \$	6,0	0,63 \$
Côte-Nord	5,7	0,60 \$	0,1	0,02 \$	5,8	0,62 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	5,1	0,53 \$	0,3	0,02 \$	5,4	0,55 \$
Nord-du-Québec	4,7	0,49 \$	0,0	0,00 \$	4,7	0,49 \$
Total Québec	1 012,7	107,56 \$	115,0	8,94 \$	1 127,7	116,50 \$
Reste du Canada	158,1	22,33 \$	15,1	2,03 \$	173,2	24,36 \$
Total Canada	1 170,8	129,89 \$	130,1	10,97 \$	1 300,9	140,86 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Note : Retombées pour les investissements (retombées ponctuelles) et une année d'exploitation du parc (retombées récurrentes). Dollars de 2021.

¹ Une année-personne représente un emploi à temps plein sur une période de 12 mois. Dans le cas des emplois saisonniers, deux emplois sur une période de 6 mois (ou trois sur une période de 4 mois, etc.) représentent une année-personne. Cette unité de mesure est utilisée afin de comparer les emplois des industries saisonnières et ceux des industries qui opèrent toute l'année.

Les revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec sont estimés à 24,1 M\$: 21,7 M\$ en revenus ponctuels et 2,4 M\$ en revenus récurrents sur une base annuelle. Voir le Tableau S-2. En ce qui concerne les revenus totaux, la source la plus importante de revenus est la parafiscalité avec 10,85 M\$ suivie de l'impôt sur le revenu des particuliers (5,7 M\$), de la TVQ payée par les visiteurs du parc et les ménages (5,33 M\$) et l'impôt sur le revenu des entreprises (2,26 M\$).

TABLEAU S-2
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'agrandissement du
parc national du Mont-Orford, gouvernement du Québec, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Revenus ponctuels	Revenus récurrents	Revenus totaux
Impôt sur le revenu des particuliers	5,46 \$	0,24 \$	5,70 \$
TVQ et autres taxes indirectes	3,96 \$	1,37 \$	5,33 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	2,14 \$	0,12 \$	2,26 \$
Revenus fiscaux totaux	11,56 \$	1,73 \$	13,29 \$
Parafiscalité	10,17 \$	0,68 \$	10,85 \$
Total	21,73 \$	2,41 \$	24,14 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Note : Retombées pour les investissements (retombées ponctuelles) et une année d'exploitation du parc (retombées récurrentes). Dollars de 2021.

Sur une période de dix années, incluant les dépenses en immobilisations plus dix ans de dépenses récurrentes pour l'exploitation des nouvelles installations du parc national et les dépenses des visiteurs, les retombées au Québec atteignent 2 162,7 emplois, 197,0 M\$ en PIB et des revenus fiscaux et parafiscaux estimés à 45,8 M\$ pour le gouvernement du Québec.

Les retombées restent les plus importantes en Estrie avec 1 271 emplois (58,8 % des retombées québécoises) et 113,4 M\$ en PIB (57,6 %). La région de la Montérégie (220,3 et 18,6 M\$) et Montréal (138,7 emplois et 12,6 M\$ en PIB) suivent dans l'ordre. Le reste des retombées (532,7 et 52,4 M\$) se retrouve ventilé entre les 14 autres régions administratives du Québec.

Conclusion

Trois éléments importants méritent d'être retenus :

- 1) L'agrandissement du parc national du Mont-Orford, soit les immobilisations plus une année d'exploitation et de dépenses hors parc des visiteurs, devrait générer des emplois totaux estimés à 1 127,7 années-personnes et un PIB estimé à 116,5 M\$ dans l'ensemble du Québec. Sur une période de dix ans, les retombées économiques devraient atteindre 2 162,7 emplois et 197,0 M\$ en PIB.
- 2) Les activités liées au parc national du Mont-Orford représentent un bon levier de développement économique pour la région de l'Estrie. Dans cette région, les retombées annuelles récurrentes (exploitation du parc et dépenses hors parc des visiteurs) sont estimées à 71,9 années-personnes de travail et 5,5 M\$ en PIB.
- 3) Les recettes fiscales et parafiscales pour le gouvernement du Québec générées par les activités liées au parc sont non-négligeables : les recettes ponctuelles sont estimées à 21,7 M\$ et les recettes récurrentes sont estimées à 2,4 M\$ pour un total estimé à 24,1 M\$ (45,8 M\$ sur dix ans).
- 4) Au-delà des bienfaits pour la santé globale, ce milieu naturel contribue à offrir des services écologiques grandement méconnus, car ils sont peu tangibles et encore moins financiers, à savoir : stockage et séquestration du carbone, purification de l'air et de l'eau, atténuation des inondations, pollinisation, paysages, approvisionnement en eau, contrôle des ravageurs, services culturels, etc.

Introduction

D'une superficie de 59,5 km², le parc national du Mont-Orford (MOR) se situe dans la région administrative de l'Estrie. Le projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford a démarré en 2006 avec l'adoption de la Loi permettant d'assurer l'agrandissement du parc national du Mont-Orford, la préservation de la biodiversité de territoires limitrophes et le maintien des activités récréotouristiques. Cette étude a pour but de quantifier les retombées économiques probables qui seraient générées par cet agrandissement du parc. Il faut noter que tous les tableaux contenus dans ce document portent sur l'agrandissement du Mont-Orford.

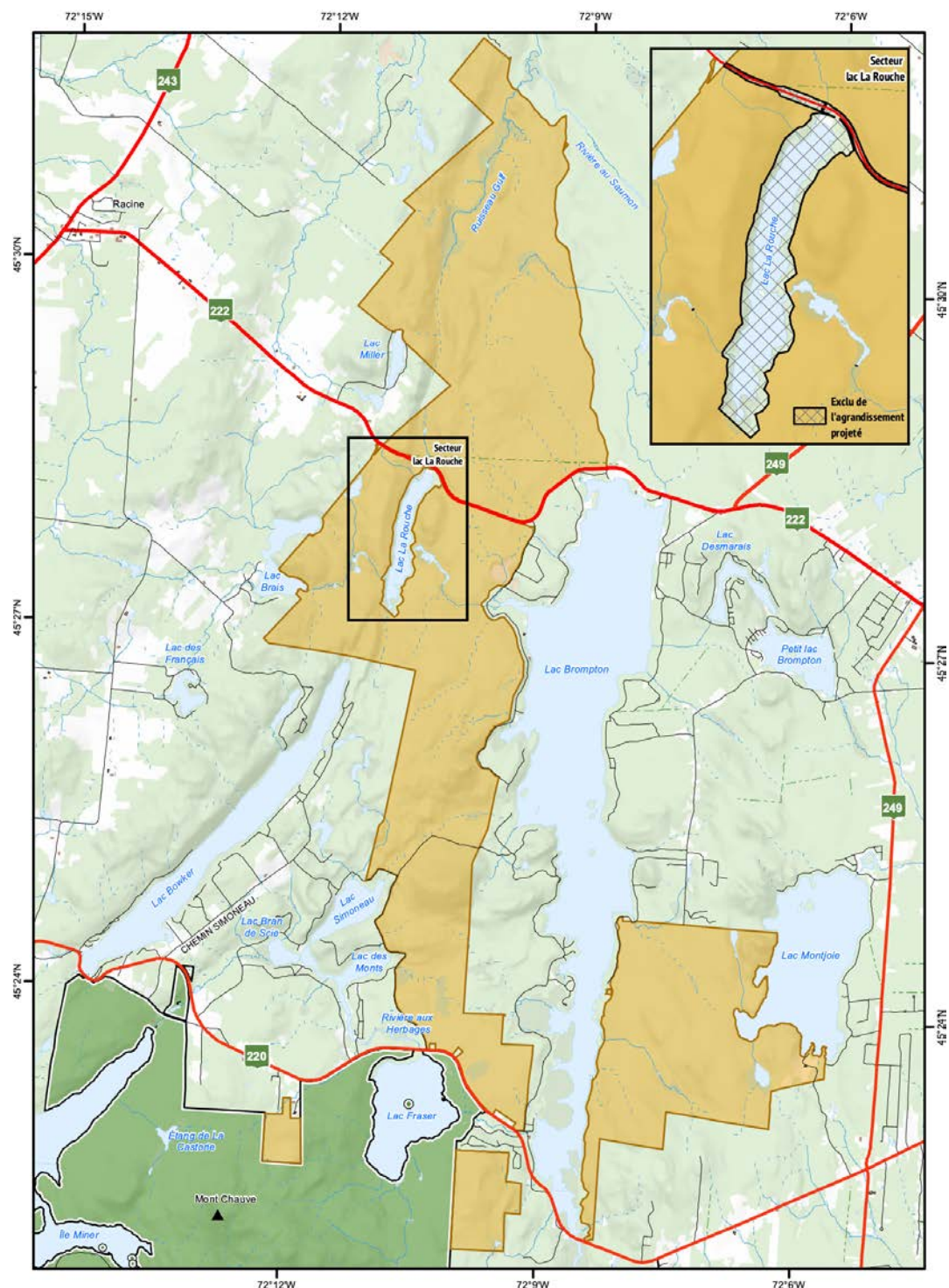
Dès 2006, environ 50 km² de terrains ont été mis en réserve pour fin d'agrandissement du parc national du Mont-Orford. Les terrains visés étaient des propriétés de grande superficie, adjacentes au parc, composées de forêts peu fragmentées et exemptes de bâtiments. À ce jour, 57 km² de terrains ont été acquis par le ministère, dont 44 km² pour les fins d'agrandissement du parc national du Mont-Orford et 13 km² à des fins du projet de réserve de biodiversité contigu. Voir la Figure 1.

Les retombées économiques ont été estimées pour un deuxième scénario d'agrandissement du parc avec l'ajout du lac La Rouche dans les limites du parc. Ce deuxième scénario fait l'objet d'un autre rapport.

Chaque partie de cette étude est divisée en quatre sections :

- La première section présente les sources de données ainsi que les hypothèses au sujet des dépenses du parc national et des dépenses hors parc des visiteurs.
- La deuxième section présente l'estimation des retombées économiques pour les immobilisations requises ainsi que pour les dépenses de la Sépaq pour l'exploitation du parc.
- La troisième section présente l'estimation des retombées économiques générées par les dépenses hors parc des visiteurs.
- La quatrième section présente l'estimation des retombées économiques totales liées à l'agrandissement du parc, incluant les immobilisations, les dépenses d'exploitation et les dépenses hors parc des visiteurs

FIGURE 1
Plan d'agrandissement du parc national du Mont-Orford



Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, 2019

I – Sources de données et hypothèses

A – Cadre de référence

Cette section présente le cadre de référence pour le rapport avec définitions de termes importants, description des modèles utilisés pour calculer les retombées économiques et présentations des hypothèses liées au calcul des dépenses des visiteurs.

Investissements

Les dépenses d'investissement sont nécessaires pour l'agrandissement du parc national. Ces montants correspondent aux dépenses d'immobilisation pour la construction de routes, de bâtiments ou d'autres installations, de l'acquisition de terrains et d'actifs comme certains équipements, etc.

Exploitation du parc

L'exploitation du parc inclut les dépenses effectuées pour l'achat de biens et services, y compris les salaires, pour le fonctionnement du parc. Les montants associés à l'exploitation du parc comprennent aussi les revenus nets d'exploitation.

Dépenses hors parc des visiteurs

Les dépenses hors parc des visiteurs sont celles associées à leur déplacement entre leur résidence et le parc visité ainsi que celles relatives à leur présence dans le parc. Ces dépenses incluent l'essence, la nourriture, l'hébergement entre leur lieu de résidence et le parc, etc. Seules les dépenses qui ne représentent pas de revenu pour le parc ont été compilées, et ce, afin d'éviter le double comptage.

Excursionniste

Une personne qui visite le parc et qui n'y séjourne pas. Lors de son passage dans le parc, la personne peut faire diverses activités comme des randonnées ou l'observation d'oiseaux. Deux personnes qui passent quelques heures dans le parc comptent pour deux excursionnistes ou deux jours-activité.

Personnes-nuits ou nuitées

Représente le nombre de visiteurs multiplié par le nombre de nuits. Ainsi, si un groupe de 4 personnes passe 2 nuits dans le parc, cela représente 8 personnes-nuits (nuitées). Les visiteurs qui séjournent dans le parc peuvent, tout comme les excursionnistes, faire diverses activités comme l'observation de la faune et la flore. Les visiteurs qui résident au moins une nuit dans le parc sont appelés touristes pour ne pas les confondre avec les excursionnistes.

Jours-activité ou jours-visite

Le nombre de jours-activité ou jours-visite = excursionnistes + nuitées. De même, le nombre total de visiteurs = excursionnistes + touristes.

Calcul des retombées économiques

Les retombées économiques ont été estimées à l'aide de modèles de type entrées-sorties qui reposent sur une fondation de données fournies, en bonne partie, par Statistique Canada. Ces modèles permettent d'estimer les effets de diverses dépenses dans l'économie du Québec en tenant compte de la structure des relations entre les industries. Ces relations permettent de retracer les échanges de biens et services entre les divers secteurs de l'économie. Les retombées ainsi évaluées sont présentées dans cette étude sous la forme d'emplois, de produit intérieur brut, de revenus fiscaux et parafiscaux.

Les retombées directes et indirectes pour l'ensemble du Québec ont été estimées à l'aide du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec. Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants ont été utilisés pour ventiler les retombées économiques par région administrative, pour estimer les retombées induites, les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises et les retombées à l'échelle du Canada. Leur fonctionnement est similaire à celui de l'ISQ et du modèle entrées-sorties de Statistique Canada. L'Annexe A contient une description des modèles utilisés.

Voici quelques définitions afin d'aider le lecteur à mieux comprendre la terminologie utilisée dans ce rapport.

Retombées directes

Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les effets directs correspondent aux emplois et aux dépenses qui portent sur les composantes de la valeur ajoutée du parc, dont les salaires. Dans le cas des dépenses d'immobilisation, les effets directs sont essentiellement auprès des entreprises de construction qui sont présentes sur les lieux du parc. Dans le cas des dépenses des visiteurs, tous les effets directs se retrouvent chez les premiers fournisseurs de biens et services que sont les entreprises de restauration, hôtels, stations-service, etc.

Retombées indirectes

Dans le cas des dépenses d'exploitation du parc, les retombées économiques indirectes sont celles enregistrées chez les fournisseurs du parc et les fournisseurs subséquents de ces derniers. Dans le cas des dépenses d'immobilisation et des visiteurs, ce sont des retombées observées auprès des fournisseurs subséquents aux premiers fournisseurs (par exemple une ferme qui fournit du canard à un restaurant dans le cas des visiteurs ou la carrière qui fournit du gravier à l'entreprise qui construit une route à l'intérieur du futur parc).

Retombées induites

Au nombre des effets totaux se retrouvent les revenus des ménages constitués entre autres des salaires. Une partie de ces revenus est à son tour dépensée pour acquérir des biens et services. Les effets de cette demande constituent les retombées induites générées par les dépenses des employés du parc, employés de magasin, travailleurs de la construction, etc.

Produit intérieur brut et valeur ajoutée

Le Produit intérieur brut (PIB) est la mesure de la valeur de la production intérieure au Québec. Dans ce document, le PIB inclut les salaires et traitements avant impôt, revenus nets des entreprises individuelles et autres revenus bruts avant impôt, plus les taxes indirectes sur les biens et services, moins les subventions sur les biens et services.

Revenus des gouvernements

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral sont estimés comme la somme des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers, des taxes de vente (incluant celles collectées sur la vente des forfaits et divers accès au parc national) et autres taxes indirectes et de l'impôt sur le revenu des entreprises. À ces revenus fiscaux peuvent s'ajouter les revenus au titre de la parafiscalité. Celle-ci est composée, pour le gouvernement du Québec, des cotisations à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), au Fonds des services de santé (FSS) et à la Régie des rentes du Québec (RRQ). La parafiscalité fédérale comprend les contributions au régime de l'assurance-emploi.

B – Hypothèses pour l'achalandage et les dépenses des visiteurs

Le cadre général de calcul des dépenses hors parc des visiteurs incluant leur répartition origine-destination suit de près une méthodologie développée pour une étude réalisée en 2018 (voir l'Annexe B) pour le compte de la Société d'établissements de plein air du Québec (Sépaq). Les données concernant la fréquentation des nouvelles installations du parc ont été extrapolées à partir des données historiques de fréquentation du parc national du Mont-Orford. Voir le Tableau 1 à ce sujet.

TABLEAU 1
Achalandage annuel prévu, nombre de visiteurs et nuitées

Origine géographique	Excursionnistes	Nombre de touristes	Nombre total de visiteurs	Nuitées
Montréal	26 513	2 037	28 550	4 890
Estrie	23 315	1 791	25 106	4 300
Montréal	14 467	1 111	15 578	2 668
Capitale-Nationale	5 232	402	5 634	965
Laurentides	3 671	282	3 953	677
Lanaudière	2 800	215	3 015	516
Laval	2 088	160	2 248	385
Centre-du-Québec	1 769	136	1 905	326
Chaudière-Appalaches	1 750	134	1 884	323
Bas-Saint-Laurent	1 153	89	1 242	213
Mauricie	924	71	995	170
Outaouais	864	66	930	159
Saguenay-Lac-Saint-Jean	697	54	751	129
Abitibi-Témiscamingue	213	16	229	39
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	178	14	192	33
Côte-Nord	78	6	84	14
Nord-du-Québec	30	2	32	6
Total Québec	85 742	6 586	92 328	15 813
Reste du Canada	5 228	402	5 630	964
Autres pays	948	73	1 021	175
Total	91 918	7 061	98 979	16 952

Source : Sépaq

Le nombre total de jours-activité pour les nouvelles installations du parc est estimé à 108 870 (91 918 excursionnistes plus 16 952 nuitées). Ce total se divise entre les résidents québécois, 101 555 soit 93,3 % du total, les résidents du reste du Canada, 6 192 (5,7 %), et les visiteurs des autres pays, 1 123 (1,0 %).

La Montérégie est la région de résidence du plus grand nombre de jours-activité de résidents du Québec avec 31 403 (30,9 % du total québécois). L'Estrie et l'île de Montréal se retrouvent en deuxième et troisième place avec 27 615 (27,2 %) et 17 135 (16,9 %) jours-visites respectivement. Le reste du Québec se partage 25 402 jours-activité (25,0 %).

L'estimation des dépenses des visiteurs est basée sur les données que la Sépaq a fournies sur la région administrative de résidence des visiteurs, le nombre d'excursionnistes et de visiteurs avec séjour. Ces bases de données ont été enrichies à l'aide de la distance en kilomètres entre la municipalité principale de chacune des régions administratives de résidence des visiteurs et MOR. Une dépense a été estimée pour les composantes suivantes :

- coût de la nourriture (pour l'ensemble du séjour);
- coût de l'essence (trajet aller-retour);
- coût de l'hébergement lors du déplacement (aller-retour);
- transport et location de véhicule;
- achats de vêtements;
- loisirs et divertissement;
- autres dépenses.

Les paragraphes suivants présentent les hypothèses de calcul de chaque dépense. Les montants pour chacune des catégories de dépense proviennent de l'Enquête nationale sur les voyages pour 2019 avec montants actualisés pour l'inflation annuelle au Québec entre 2019 et 2020.

Coût de la nourriture

Les dépenses pour l'achat de nourriture à l'épicerie ainsi que pour les restaurants sont estimées à 47,23 \$ par jour-visite pour les touristes de l'extérieur du Québec, 34,85 \$ pour les touristes résidents du Québec, 31,05 \$ pour les excursionnistes de l'extérieur de la province et 26,19 \$ par jour-visite pour les excursionnistes québécois. Globalement, les dépenses pour la nourriture sont ventilées entre repas au restaurant (75 %) et épicerie (25 %). Les dépenses pour l'épicerie sont

distribuées moitié-moitié entre la région de résidence et la région de destination. Les dépenses pour les restaurants sont dépensées dans la région de destination (l'Estrie).

Essence

Le prix moyen de l'essence au Québec est estimé à 1,22 \$/l². La consommation moyenne d'un véhicule est estimée à 10 l/100 km. Les dépenses sont estimées comme produit entre le prix de l'essence, la distance aller-retour et la consommation moyenne d'un véhicule. Ces dépenses sont divisées par deux (deux personnes par véhicule). Les dépenses sont distribuées moitié-moitié entre la région de résidence et la région de destination.

Coût de l'hébergement lors du déplacement

Estimé comme le double du produit entre le prix d'une chambre d'hôtel (93,78 \$ pour résidents du Québec et 130,58\$ pour les non-résidents) et le nombre de tranches de 500 km qui composent la distance aller. On considère qu'un déplacement de plus de 500 km nécessite une nuit d'hébergement. Ces dépenses sont distribuées moitié-moitié entre les deux régions adjacentes à la région de destination qui ont le plus de potentiel d'hébergement.

Transport et location de véhicules

Inclus le transport commercial, le transport local et la location à court terme de voitures et de camions. Estimé à 53,83 \$ par jour-activité pour les touristes non-résidents, 13,37 \$ pour les touristes résidents, 26,44 \$ pour les excursionnistes non-résidents et 9,56 \$ pour les excursionnistes résidents du Québec. Pour les résidents du Québec, la dépense est attribuée à la région de résidence. Pour les résidents du reste du Canada, 80 % des dépenses sont allouées à la province de résidence et 20 % à la région de Montréal (pour ceux qui voyagent en avion, train ou autobus). Pour les résidents des autres pays, 57 % des dépenses sont supposées dépensées dans le pays d'origine et 43 % dans la région de Montréal.

² Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, prix de l'essence mi-mai à septembre 2019.

Vêtements

Les achats de vêtements sont estimés sur la base de 3,02 \$ par jour-visite pour un touriste non-résident, 7,30 \$ pour un touriste résident, 8,09 \$ pour un excursionniste non-résident et 10,35 \$ pour un excursionniste résident. Ces achats ont été distribués moitié-moitié entre la région de résidence et la région de destination.

Loisirs et divertissement

Estimé à 17,13 \$ par jour-visite pour les touristes hors Québec, 11,65 \$ pour les touristes québécois, 15,95 \$ pour les excursionnistes hors Québec et 10,39 \$ pour les excursionnistes québécois. Ces achats sont entièrement attribués à la région de destination.

Autres dépenses des visiteurs

Estimé à 6,30 \$ par jour-visite pour les touristes hors Québec, 4,82 \$ pour les touristes québécois, 8,12 \$ pour les excursionnistes hors Québec et 5,91 \$ pour les excursionnistes québécois. Ces achats sont entièrement attribués à la région de destination.

Le motif du déplacement a été utilisé dans le calcul des dépenses des visiteurs selon l'importance de l'installation pour les visiteurs. Une étude réalisée en 2006 pour la Sépaq démontre le poids des parcs nationaux dans la décision de déplacement. Les dépenses des visiteurs pour le parc ont été corrigées en fonction des résultats de cette étude. Ainsi, l'ensemble des dépenses des visiteurs utilisé pour calculer les retombées économiques a été réduit de 16,5 %, soit le pourcentage des répondants qui ont indiqué que les parcs nationaux du Québec n'exerçaient aucune influence dans la décision de déplacement.

Le Tableau 2 contient la ventilation par région administrative des dépenses hors parc des visiteurs au Canada (exclus donc les dépenses au lieu de résidence pour les résidents des autres pays). Le montant estimé dépensé au pays totalise 9,1 M\$, incluant 8,5 M\$ au Québec. Ces montants sont comptabilisés dans la région administrative où la dépense a lieu. Pour la région de l'Estrie, les dépenses sont composées de dépenses dans la région de résidence (pour les visiteurs résidents de cette région) et de dépenses dans la région de destination.

La région où les dépenses hors parc des visiteurs sont les plus élevées est l'Estrie où sont situés les nouvelles installations du parc. Le montant dépensé dans cette région est estimé atteindre 5,0 M\$. La Montérégie est en deuxième place avec 1,4 M\$, suivie de l'île de Montréal avec 0,8.

TABLEAU 2
Estimation des dépenses hors parc des visiteurs, région
de la dépense, estimations, 2019, M\$ et pourcentage

Régions administratives	Montant	Pourcentage
Estrie	5,0 \$	54,4 %
Montérégie	1,4 \$	15,8 %
Montréal	0,8 \$	8,8 %
Capitale-Nationale	0,3 \$	3,4 %
Laurentides	0,2 \$	2,3 %
Lanaudière	0,2 \$	1,8 %
Laval	0,1 \$	1,3 %
Chaudière-Appalaches	0,1 \$	1,2 %
Centre-du-Québec	0,1 \$	1,0 %
Outaouais	0,1 \$	0,8 %
Bas-Saint-Laurent	0,1 \$	0,8 %
Mauricie	0,1 \$	0,7 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,0 \$	0,4 %
Abitibi-Témiscamingue	0,0 \$	0,2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0,0 \$	0,2 %
Côte-Nord	0,0 \$	0,1 %
Nord-du-Québec	0,0 \$	0,0 %
Total dépensé au Québec	8,5 \$	93,2 %
Ailleurs au Canada	0,6 \$	6,8 %
Total	9,1 \$	100,0 %

Sources : EcoTec Consultants

C – Données pour les investissements et l'exploitation du parc

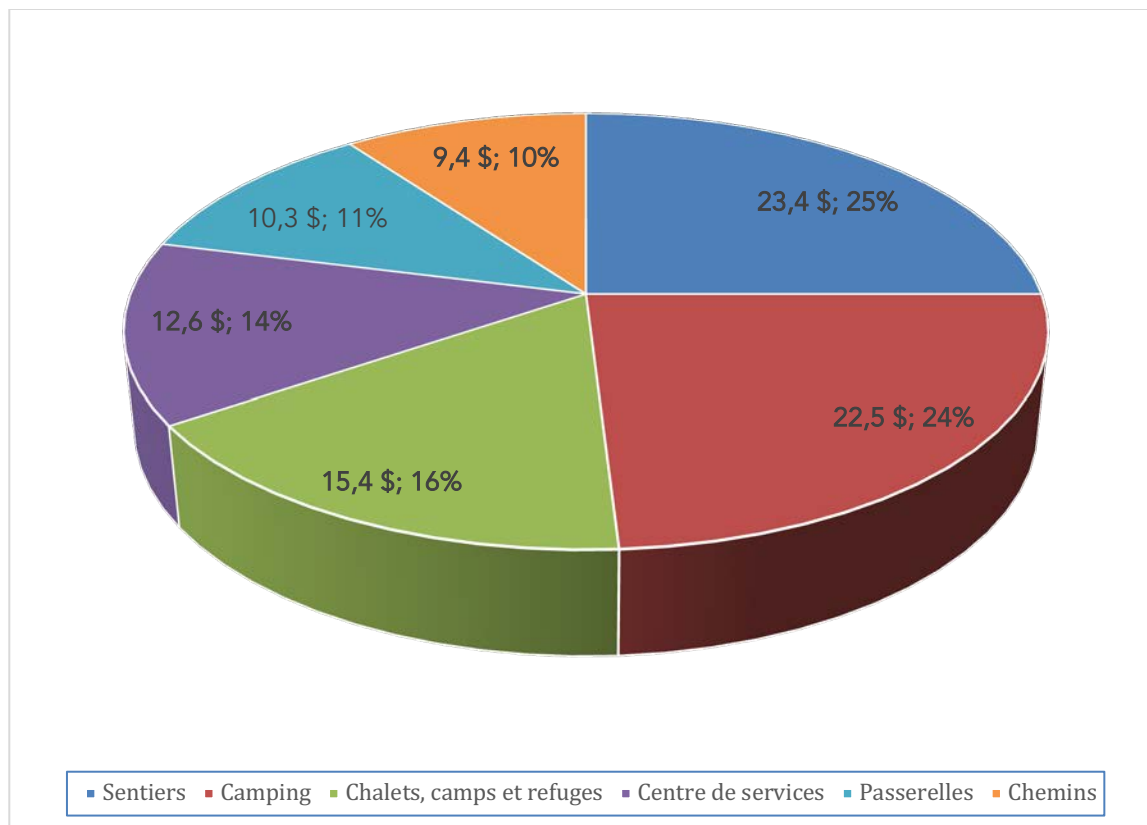
Le Tableau 3 contient les dépenses prévues par la Sépaq pour la mise en valeur, l'aménagement et la construction des installations pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford. Voir aussi la Figure 1. Le budget total est estimé à 125,7 M\$ sur une période de quelques années. Les montants les plus importants seront consacrés aux sentiers et pistes cyclables, à la préparation des emplacements de camping, à la construction de chalets, structures et immeubles, la construction de chemins d'accès, les stationnements, etc.

TABLEAU 3
Budget des investissements du parc, M\$ et pourcentages

Postes budgétaires	Montant	Pourcentage
Sentiers	23,4 \$	18,6 %
Camping	22,5 \$	17,9 %
Chalets, camps et refuges	15,4 \$	12,3 %
Centre de services	12,6 \$	10,0 %
Passerelles	10,3 \$	8,2 %
Chemins	9,4 \$	7,5 %
Pavillon de séjour	8,9 \$	7,1 %
Stationnements	7,4 \$	5,9 %
Atelier de travail	5,2 \$	4,1 %
Autres infrastructure	3,2 \$	2,5 %
Équipement électrique et électronique	2,0 \$	1,6 %
Véhicules	1,9 \$	1,5 %
Divers	3,5 \$	2,8 %
Total	125,7 \$	100,0 %

Source : Sépaq

Figure 1
Investissements du parc par catégorie, M\$



Source : Tableau 3

Le budget d'exploitation des opérations des nouvelles installations du parc est contenu dans le Tableau 4. La Figure 2 présente une représentation graphique de la ventilation des postes de dépense. Les revenus sont estimés à 2,33 M\$ et les dépenses totales à 2,29 M\$, soit un léger excédent annuel de 0,04 M\$.

Au total, 39 postes seront occupés par des employés de la Sépaq pour les diverses facettes de l'opération du parc. Plusieurs postes étant saisonniers, ils représentent 27,5 années-personnes : 25,4 résidents de l'Estrie, et le reste (2,1) ventilé entre cinq régions administratives. Afin d'alléger le texte, le mot année-personne est remplacé par emplois dans le texte de cette étude. La masse salariale, salaires et bénéfices, est estimée à 1,5 M\$. Ce montant est réparti dans divers postes de dépenses du Tableau 4.

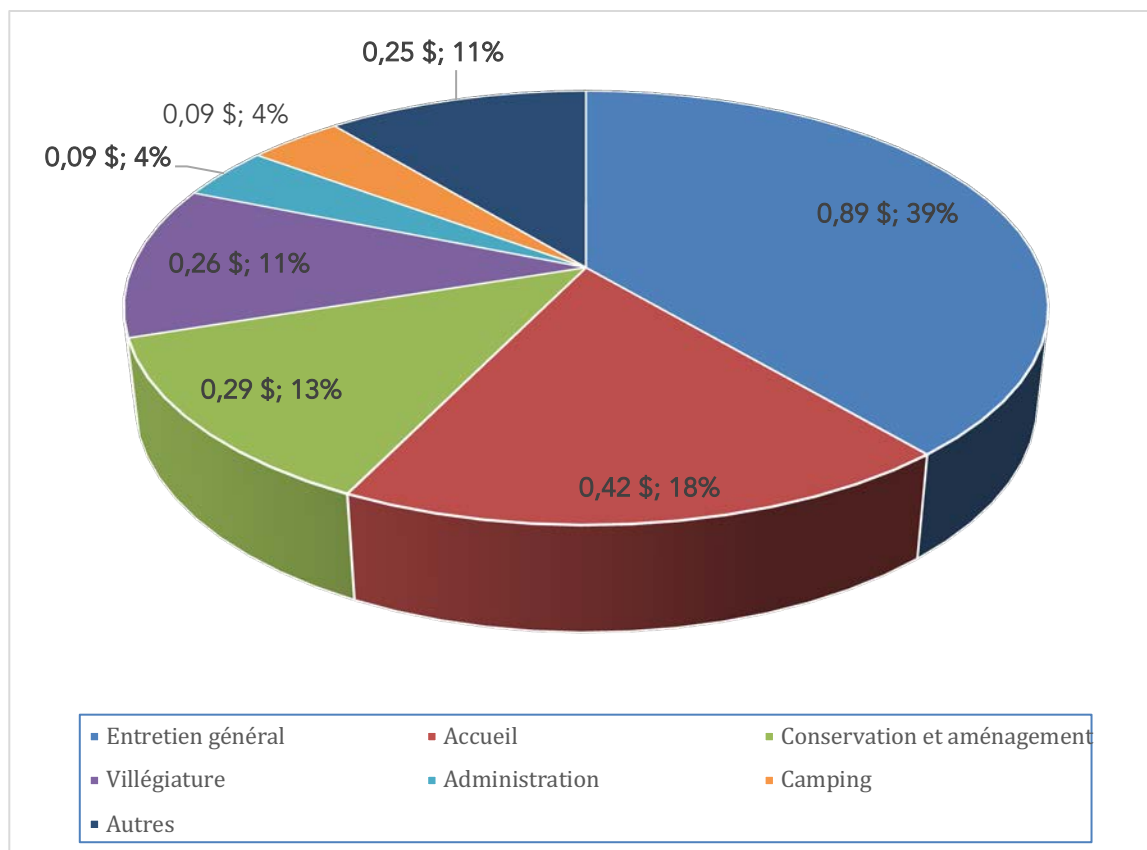
Les postes de dépenses les plus importants sont l'entretien général (0,89 M\$), l'accueil (0,42 M\$), conservation et aménagement (0,29 M\$) et villégiature (0,2 M\$). Les autres postes de dépenses totalisent 0,43 M\$.

TABLEAU 4
Revenus et dépenses annuels, montants
et pourcentages

Postes budgétaires	Montant	Pourcentage
Revenus	2,33 \$	
Dépenses		
Entretien général	0,89 \$	39,0 %
Accueil	0,42 \$	18,2 %
Conservation et aménagement	0,29 \$	12,5 %
Villégiature	0,26 \$	11,6 %
Administration	0,09 \$	4,1 %
Camping (camping et PAC)	0,09 \$	4,1 %
Balade, navette et transport	0,05 \$	2,2 %
Dépanneur	0,05 \$	2,0 %
Frais de vente	0,04 \$	1,8 %
Taxes et droits	0,04 \$	1,6 %
Marketing et gratuité	0,02 \$	0,8 %
Boutique	0,01 \$	0,5 %
Divers	0,04 \$	1,6 %
Dépenses totales	2,29 \$	100,0 %
Excédent revenu sur dépenses	0,04 \$	

Source : Sépaq

Figure 2
Dépenses d'exploitation du parc par catégorie,
pourcentages



Source : Tableau 4

II - Retombées économiques des dépenses de la Sépaq

A – Aménagement et construction du parc

Les retombées économiques générées par l'aménagement et la construction des installations requises pour l'agrandissement du parc sont ponctuelles et donc non récurrentes.

Emplois

Le Tableau 5 présente les emplois, en année-personne, qui seront générés par les dépenses pour l'aménagement et la construction des installations requises pour l'agrandissement du parc. Au total, 1 170,8 années-personnes de travail seront générées incluant 1 012,7 au Québec et 158,1 dans le reste du Canada. Voir également la Figure 3. Le nombre d'emplois directs au Québec est estimé à 495 années-personnes dans le domaine de la construction : 269,4 dans la région de l'Estrie, 37,4 en Montérégie, 28,9 dans le Centre-du-Québec, 28 dans Chaudière-Appalaches et 25,6 sur l'île de Montréal.

Les emplois indirects auprès des fournisseurs des entreprises de construction sont estimés à 417,8 incluant 325,7 au Québec. De ce nombre, 178,8 sont des employés de fournisseurs dans la région de l'Estrie, 24,2 en Montérégie, 18,8 dans le Centre-du-Québec, 18,4 dans la région de Chaudière-Appalaches et 16,2 sur l'île de Montréal. En ce qui concerne les emplois induits générés par les dépenses des ménages, ils sont concentrés en Estrie avec 103,8. La Montérégie (14,7), le Centre-du-Québec (11,1) et Chaudière-Appalaches (11,1) suivent dans l'ordre.

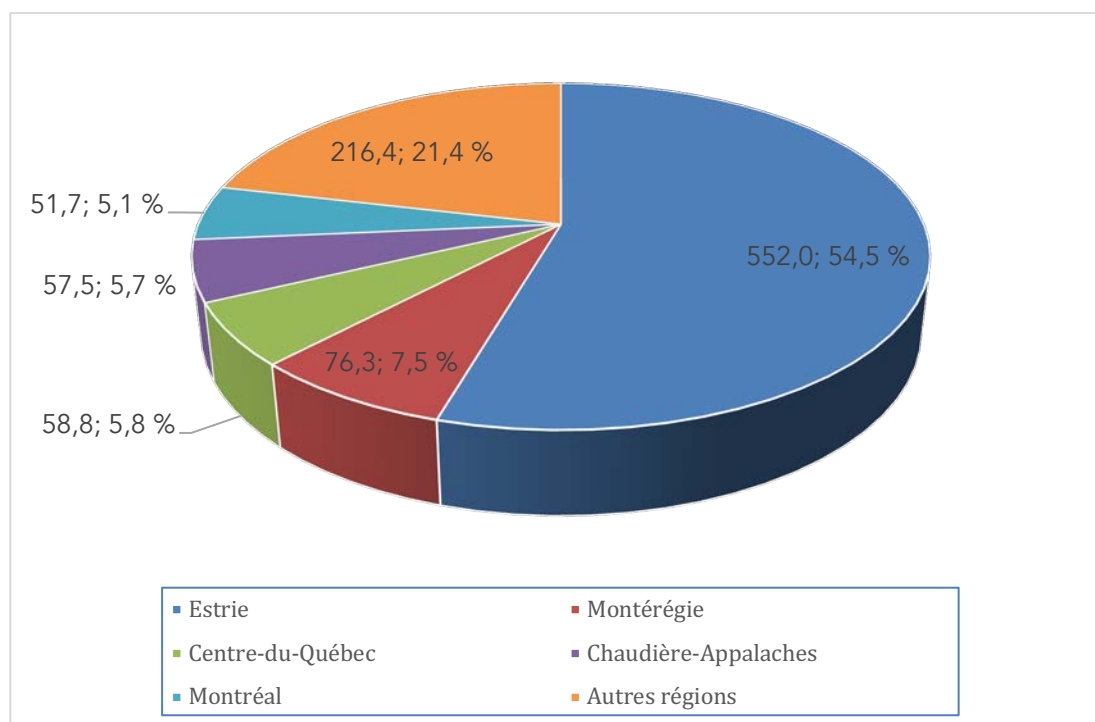
Les emplois totaux dans la région de l'Estrie totalisent 552, soit 54,5 % des emplois générés au Québec par la construction des installations des nouvelles installations du parc. La Montérégie (76,3), le Centre-du-Québec (58,8), Chaudière-Appalaches (57,5) et l'île de Montréal (51,7) suivent dans l'ordre. Le reste des emplois (216,4) se retrouve ventilé entre les autres 12 régions administratives du Québec.

TABLEAU 5
Emplois générés par l'aménagement et la construction des
installations du parc, par région administrative,
années-personnes

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	269,4	178,8	103,8	552,0
Montérégie	37,4	24,2	14,7	76,3
Centre-du-Québec	28,9	18,8	11,1	58,8
Chaudière-Appalaches	28,0	18,4	11,1	57,5
Montréal	25,6	16,2	9,9	51,7
Mauricie	17,6	11,6	6,9	36,1
Laurentides	15,8	10,2	6,1	32,1
Laval	14,6	9,2	5,7	29,5
Capitale-Nationale	14,6	9,2	5,7	29,5
Lanaudière	13,5	8,8	5,2	27,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	9,9	6,6	3,9	20,4
Bas-Saint-Laurent	4,9	3,4	1,9	10,2
Outaouais	4,9	3,2	1,9	10,0
Côte-Nord	2,7	1,9	1,1	5,7
Abitibi-Témiscamingue	2,7	1,8	1,1	5,6
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	2,4	1,7	1,0	5,1
Nord-du-Québec	2,1	1,7	0,9	4,7
Total Québec	495,0	325,7	192,0	1 012,7
Reste du Canada	1,8	92,1	64,2	158,1
Total Canada	496,8	417,8	256,2	1 170,8

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 3
Emplois générés par l'aménagement et la construction des installations du parc, par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 5

PIB

Alors que le tableau précédent présentait les retombées au niveau du marché du travail, le Tableau 6 présente les retombées estimées au niveau de l'économie, soit le Produit intérieur brut (PIB).

Le PIB total généré au Québec par l'aménagement et la construction des installations du parc est estimé atteindre 107,6 M\$. Un autre montant de 22,3 M\$ s'ajoute dans le reste du pays pour un total estimé à 129,9 M\$ pour l'ensemble du Canada. Aux 52,5 M\$ en PIB direct pour le Québec, composés pour l'essentiel de salaires et de revenus d'exploitation, s'ajoutent 32,6 M\$ en PIB indirect auprès des fournisseurs et 22,4 M\$ en PIB induit.

Les régions dont l'économie bénéficierait le plus des dépenses en immobilisation pour le parc sont l'Estrie (58,4 M\$), la Montérégie (8,1 M\$), le Centre-du-Québec (6,3 M\$), Chaudière-Appalaches (6,1 M\$) et l'île de Montréal (5,4 M\$).

TABLEAU 6
Produit intérieur brut généré par l'aménagement et la construction
des installations du parc, par région administrative, M\$

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	28,52 \$	17,72 \$	12,13 \$	58,37 \$
Montérégie	3,95 \$	2,47 \$	1,72 \$	8,14 \$
Centre-du-Québec	3,11 \$	1,89 \$	1,30 \$	6,30 \$
Chaudière-Appalaches	2,97 \$	1,88 \$	1,29 \$	6,14 \$
Montréal	2,62 \$	1,63 \$	1,15 \$	5,40 \$
Mauricie	1,91 \$	1,19 \$	0,81 \$	3,91 \$
Laurentides	1,69 \$	1,04 \$	0,71 \$	3,44 \$
Laval	1,56 \$	0,94 \$	0,66 \$	3,16 \$
Capitale-Nationale	1,56 \$	0,94 \$	0,66 \$	3,16 \$
Lanaudière	1,46 \$	0,89 \$	0,61 \$	2,96 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,08 \$	0,67 \$	0,45 \$	2,20 \$
Bas-Saint-Laurent	0,52 \$	0,34 \$	0,23 \$	1,09 \$
Outaouais	0,55 \$	0,32 \$	0,22 \$	1,09 \$
Côte-Nord	0,28 \$	0,19 \$	0,13 \$	0,60 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,28 \$	0,18 \$	0,12 \$	0,58 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,25 \$	0,17 \$	0,11 \$	0,53 \$
Nord-du-Québec	0,22 \$	0,17 \$	0,10 \$	0,49 \$
Total Québec	52,53 \$	32,63 \$	22,40 \$	107,56 \$
Reste du Canada	0,27 \$	13,03 \$	9,03 \$	22,33 \$
Total Canada	52,80 \$	45,66 \$	31,43 \$	129,89 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Revenus fiscaux et parafiscaux

Le Tableau 7 présente les revenus fiscaux du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada générés par l'aménagement et la construction des installations du parc.

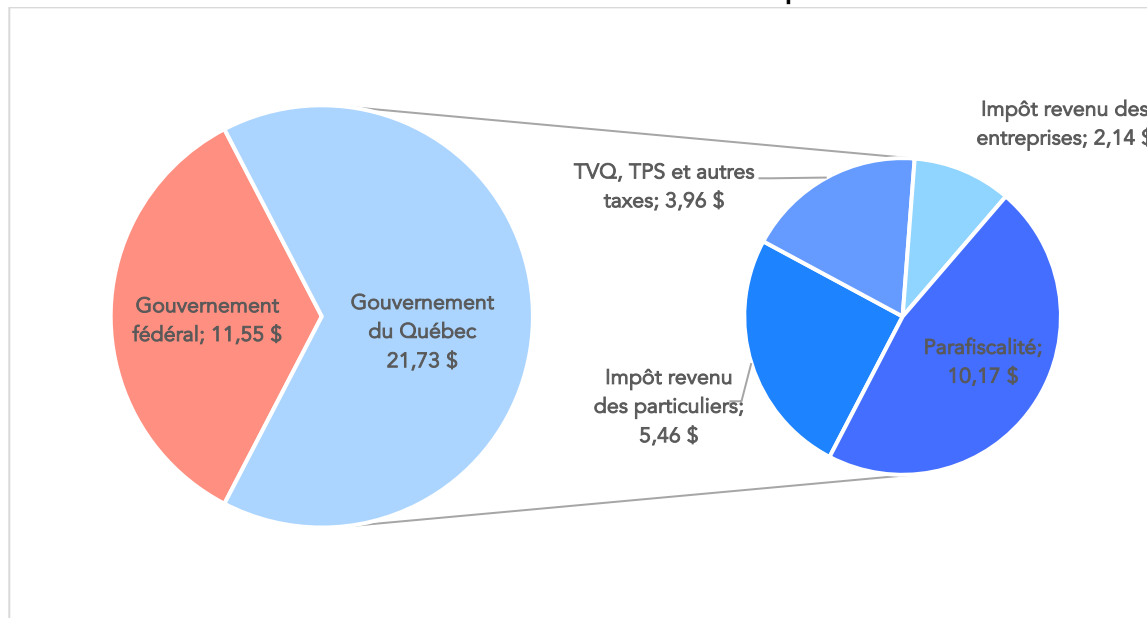
Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec sont estimés à 11,56 M\$ plus les revenus de parafiscalité (10,17 M\$) pour des recettes totales estimées à 21,73 M\$. Les recettes totales du gouvernement fédéral sont estimées à 11,55 M\$, incluant 9,86 M\$ en revenus fiscaux et 1,69 M\$ en revenus parafiscaux. Ainsi, les revenus fiscaux et parafiscaux pour les deux paliers de gouvernement totalisent 33,28 M\$. Voir aussi la Figure 4.

TABLEAU 7
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'aménagement et la construction des installations du parc, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	5,46 \$	4,26 \$	9,72 \$
TVQ, TPS et autres taxes	3,96 \$	1,87 \$	5,83 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	2,14 \$	3,73 \$	5,87 \$
Revenus fiscaux totaux	11,56 \$	9,86 \$	21,42 \$
Parafiscalité	10,17 \$	1,69 \$	11,86 \$
Total	21,73 \$	11,55 \$	33,28 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 4
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par l'aménagement et la construction des installations du parc, M\$



Source : Tableau 7

B - Exploitation du parc

Emplois

Le Tableau 8 présente les emplois tels qu'estimés par les modèles de l'ISQ et d'EcoTec Consultants pour l'exploitation des nouvelles installations du parc. Pour l'ensemble du Québec, les emplois sont estimés à 38,2 années-personnes. L'ajout des retombées ailleurs au Canada bonifie légèrement le total à 39,8.

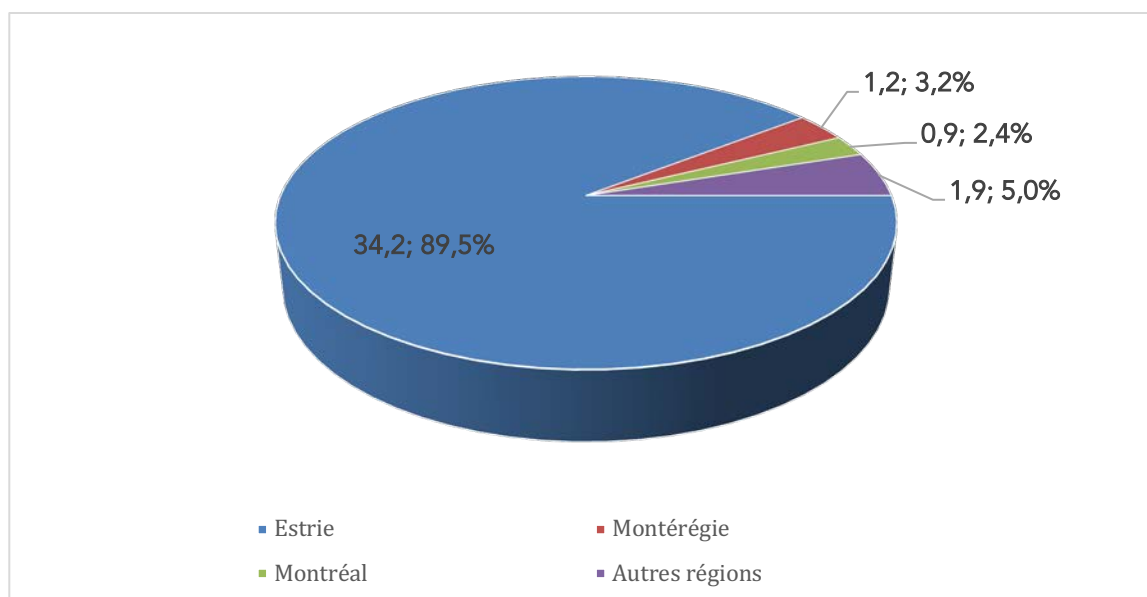
Aux 27,5 années-personnes directes (soit les employés de la Sépaq) s'ajoutent 5 emplois auprès des fournisseurs du parc au Québec et 0,6 dans le reste du Canada. Les dépenses des ménages, soit les employés du parc et de leurs fournisseurs, génèrent un autre 5,7 années-personnes au Québec et 1,0 dans le reste du Canada. Les régions du Québec qui bénéficient le plus des années-personnes générées sont dans l'ordre : l'Estrie avec 34,2, la Montérégie (1,2) et Montréal (0,9). Le reste du Québec se partage 1,9 emploi. Voir également la Figure 5.

TABLEAU 8
Emplois générés par l'exploitation du parc,
par région administrative, années-personnes

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	25,4	3,6	5,2	34,2
Montréal	0,9	0,1	0,2	1,2
Montréal	0,5	0,3	0,1	0,9
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,4	0,1	0,1	0,6
Chaudière-Appalaches	0,3	0,1	0,1	0,5
Centre-du-Québec	0,0	0,2	0,0	0,2
Mauricie	0,0	0,1	0,0	0,1
Capitale-Nationale	0,0	0,1	0,0	0,1
Laval	0,0	0,1	0,0	0,1
Laurentides	0,0	0,1	0,0	0,1
Lanaudière	0,0	0,1	0,0	0,1
Bas-Saint-Laurent	0,0	0,1	0,0	0,1
Outaouais	0,0	0,0	0,0	0,0
Abitibi-Témiscamingue	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte-Nord	0,0	0,0	0,0	0,0
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,0	0,0	0,0	0,0
Nord-du-Québec	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Québec	27,5	5,0	5,7	38,2
Reste du Canada	0,0	0,6	1,0	1,6
Total Canada	27,5	5,6	6,7	39,8

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 5
Emplois générés par l'exploitation du parc,
par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 8

PIB

Le PIB total qui serait généré au Québec par l'exploitation des nouvelles installations du parc est estimé à 2,67 M\$. Un autre montant de 0,3 M\$ s'ajoute dans le reste du pays pour un total estimé à 2,97 M\$. Aux 1,56 M\$ en PIB direct s'ajoutent pour le Québec 0,45 M\$ en PIB indirect auprès des fournisseurs et 0,66 M\$ en PIB induit.

Les régions dont l'économie bénéficie le plus de l'exploitation du parc sont l'Estrie (2,29 M\$), la Montérégie (0,09 M\$) et Montréal (0,09 M\$). Le reste du Québec se partage 0,2 M\$. Soulignons que contrairement aux retombées liées à l'aménagement et la construction des installations du parc, celles générées par les dépenses d'exploitation sont annuelles et se répètent donc aussi longtemps que le parc est en exploitation.

TABLEAU 9
Produit intérieur brut généré par l'exploitation du parc,
par région administrative, M\$

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	1,45 \$	0,24 \$	0,60 \$	2,29 \$
Montérégie	0,05 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,09 \$
Montréal	0,03 \$	0,04 \$	0,02 \$	0,09 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,02 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,04 \$
Chaudière-Appalaches	0,01 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,03 \$
Mauricie	0,00 \$	0,02 \$	0,00 \$	0,02 \$
Centre-du-Québec	0,00 \$	0,02 \$	0,00 \$	0,02 \$
Capitale-Nationale	0,00 \$	0,02 \$	0,00 \$	0,02 \$
Laval	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Laurentides	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Lanaudière	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Outaouais	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Côte-Nord	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Bas-Saint-Laurent	0,00 \$	0,01 \$	0,00 \$	0,01 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Nord-du-Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Québec	1,56 \$	0,45 \$	0,66 \$	2,67 \$
Reste du Canada	0,00 \$	0,12 \$	0,18 \$	0,30 \$
Total Canada	1,56 \$	0,57 \$	0,84 \$	2,97 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Revenus fiscaux et parafiscaux

Le Tableau 10 présente les revenus fiscaux du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada générés par l'exploitation des nouvelles installations du parc.

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec sont estimés à 0,29 M\$ plus les revenus de parafiscalité à 0,29 M\$ pour des recettes totales estimées à 0,58 M\$. Les recettes du gouvernement fédéral sont estimées à 0,29 M\$, incluant 0,23 M\$ en revenus fiscaux et 0,06 M\$ en revenus parafiscaux. Donc, les revenus fiscaux

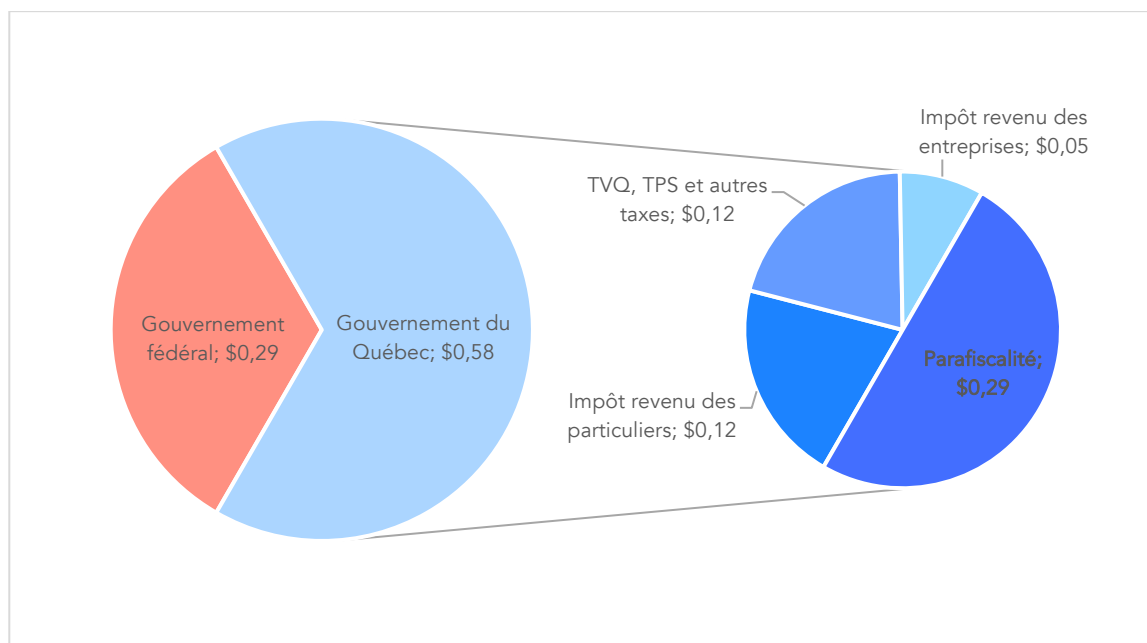
et parafiscaux des deux paliers de gouvernement totalisent 0,87 M\$. Voir aussi la Figure 6.

TABLEAU 10
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par
l'exploitation du parc, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	0,12 \$	0,08 \$	0,20 \$
TVQ, TPS et autres taxes	0,12 \$	0,05 \$	0,17 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	0,05 \$	0,10 \$	0,15 \$
Revenus fiscaux totaux	0,29 \$	0,23 \$	0,52 \$
Parafiscalité	0,29 \$	0,06 \$	0,35 \$
Total	0,58 \$	0,29 \$	0,87 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 6
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par
l'exploitation du parc, M\$



Source : Tableau 10

III - Retombées économiques - dépenses des visiteurs

Emplois

Les emplois générés annuellement par les dépenses hors parc des visiteurs sont estimés à 90,3 incluant 76,8 au Québec et 13,5 dans le reste du Canada. Voir le Tableau 11 à ce sujet. Au Québec, 56,9 emplois seraient générés auprès des entreprises où les visiteurs font des achats, soit les épiceries, stations d'essence, lieux d'hébergement, etc. Les 10,9 emplois indirects représentent les employés des fournisseurs de ces commerces (producteurs agricoles, raffineries de pétrole, etc.). Enfin, les 9,0 emplois induits sont ceux générés par les dépenses des ménages. Comme dans le cas des retombées générées par les dépenses d'exploitation de la Sépaq, celles générées par les dépenses hors parc des visiteurs se répètent d'année en année.

La ventilation par région administrative des retombées est fonction de plusieurs facteurs dont les deux principaux sont : (i) le lieu initial des dépenses et (ii) où sont situés les fournisseurs des industries qui profitent des retombées directes. Par exemple, une dépense pour manger au restaurant en Estrie sera attribuée entièrement à l'industrie de la restauration dans cette région. Cependant, les retombées indirectes seront situées dans les régions où se trouvent les fournisseurs de ce restaurant.

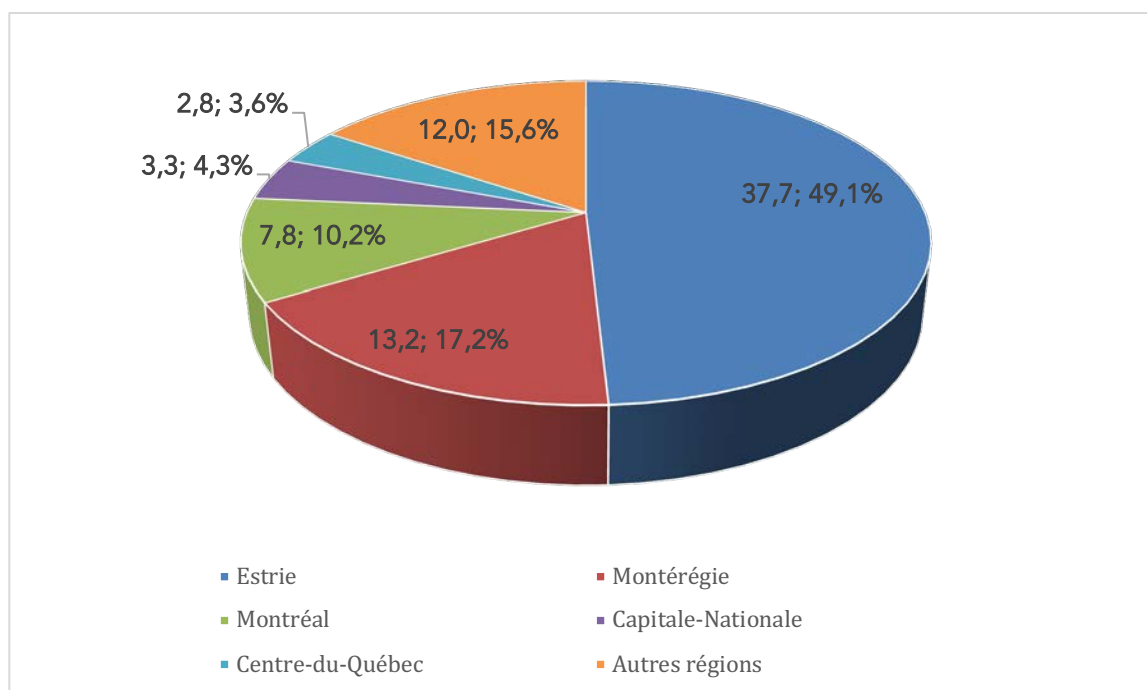
Le nombre d'emplois générés par les dépenses hors parc des visiteurs est particulièrement élevé dans la région où est situé le parc, soit de l'Estrie avec 37,7 dont 28,4 auprès des entreprises actives dans l'industrie du tourisme. L'importance des retombées dans cette région résulte du fait que de l'Estrie est la région de destination des visiteurs. Un nombre moindre d'emplois se retrouve en Montérégie (13,2), à Montréal (7,8) et dans la région de la Capitale-Nationale (3,3). Les 13 autres régions du Québec se partagent 14,8 emplois. Voir aussi la Figure 7.

TABLEAU 11
Emplois générés par les dépenses hors parc des visiteurs,
par région administrative, années-personnes

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	28,4	5,0	4,3	37,7
Montréal	9,9	1,8	1,5	13,2
Montréal	5,7	1,2	0,9	7,8
Capitale-Nationale	2,4	0,5	0,4	3,3
Centre-du-Québec	1,9	0,5	0,4	2,8
Laurentides	1,7	0,3	0,3	2,3
Lanaudière	1,4	0,3	0,2	1,9
Laval	1,3	0,3	0,2	1,8
Chaudière-Appalaches	1,2	0,3	0,2	1,7
Mauricie	0,9	0,2	0,2	1,3
Bas-Saint-Laurent	0,6	0,1	0,1	0,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,5	0,1	0,1	0,7
Outaouais	0,5	0,1	0,1	0,7
Abitibi-Témiscamingue	0,2	0,1	0,1	0,4
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,2	0,1	0,0	0,3
Côte-Nord	0,1	0,0	0,0	0,1
Nord-du-Québec	0,0	0,0	0,0	0,0
Total Québec	56,9	10,9	9,0	76,8
Reste du Canada	3,2	6,5	3,8	13,5
Total Canada	60,1	17,4	12,8	90,3

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 7
Emplois générés par les dépenses hors parc des visiteurs,
par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 11

PIB

Le Tableau 12 contient les estimations du Produit intérieur brut (PIB) généré par les dépenses hors parc des visiteurs. Le PIB total est estimé à 6,27 M\$ pour l'ensemble du Québec. Un montant additionnel estimé à 1,73 M\$ est généré dans le reste du Canada pour un PIB total estimé à 8,00 M\$. Le PIB est particulièrement élevé dans la région de l'Estrie avec 3,21 M\$. La Montérégie (0,96 M\$), l'île de Montréal (0,63 M\$) et la région de la Capitale-Nationale (0,27 M\$) suivent dans l'ordre. Les 13 autres régions se partagent 1,2 M\$.

TABLEAU 12
Produit intérieur brut généré par les dépenses hors parc
des visiteurs, par région administrative, M\$

Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	2,23 \$	0,48 \$	0,50 \$	3,21 \$
Montréal	0,61 \$	0,17 \$	0,18 \$	0,96 \$
Montréal	0,40 \$	0,12 \$	0,11 \$	0,63 \$
Capitale-Nationale	0,17 \$	0,05 \$	0,05 \$	0,27 \$
Centre-du-Québec	0,13 \$	0,05 \$	0,04 \$	0,22 \$
Laurentides	0,11 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,17 \$
Chaudière-Appalaches	0,11 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,17 \$
Lanaudière	0,09 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,15 \$
Laval	0,09 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,15 \$
Mauricie	0,06 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,10 \$
Bas-Saint-Laurent	0,04 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,06 \$
Outaouais	0,04 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,06 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,03 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,05 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,02 \$	0,01 \$	0,01 \$	0,04 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,02 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,02 \$
Côte-Nord	0,01 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,01 \$
Nord-du-Québec	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Total Québec	4,16 \$	1,05 \$	1,06 \$	6,27 \$
Reste du Canada	0,31 \$	0,85 \$	0,57 \$	1,73 \$
Total Canada	4,47 \$	1,90 \$	1,63 \$	8,00 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Revenus fiscaux et parafiscaux

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec générés par les dépenses hors parc des visiteurs sont estimés à 1,44 M\$ (voir le Tableau 13). La source la plus importante de revenus, 1,25 M\$, est celle représentée par la TVQ payée par les ménages sur les biens et services achetés et autres taxes comme celles sur l'essence, l'alcool, etc. Elle est suivie de l'impôt sur le revenu des particuliers (0,12 M\$) et l'impôt sur le revenu des entreprises (0,07 M\$). La parafiscalité u montant de 0,39 M\$ s'ajoute pour se solder par un total estimé à 1,83 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux annuels pour le gouvernement du Québec.

Les revenus annuels du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada sont estimés à 1,04 M\$, incluant 0,93 M\$ en revenus fiscaux. Les revenus au titre de la TPS et diverses taxes sont estimés à 0,67 M\$ avec l'impôt sur le revenu des entreprises en deuxième place (0,16 M\$) et l'impôt sur le revenu des particuliers en troisième place (0,10 M\$). Donc, les revenus fiscaux et parafiscaux annuels sont estimés à 2,87 M\$ pour les deux paliers de gouvernement.

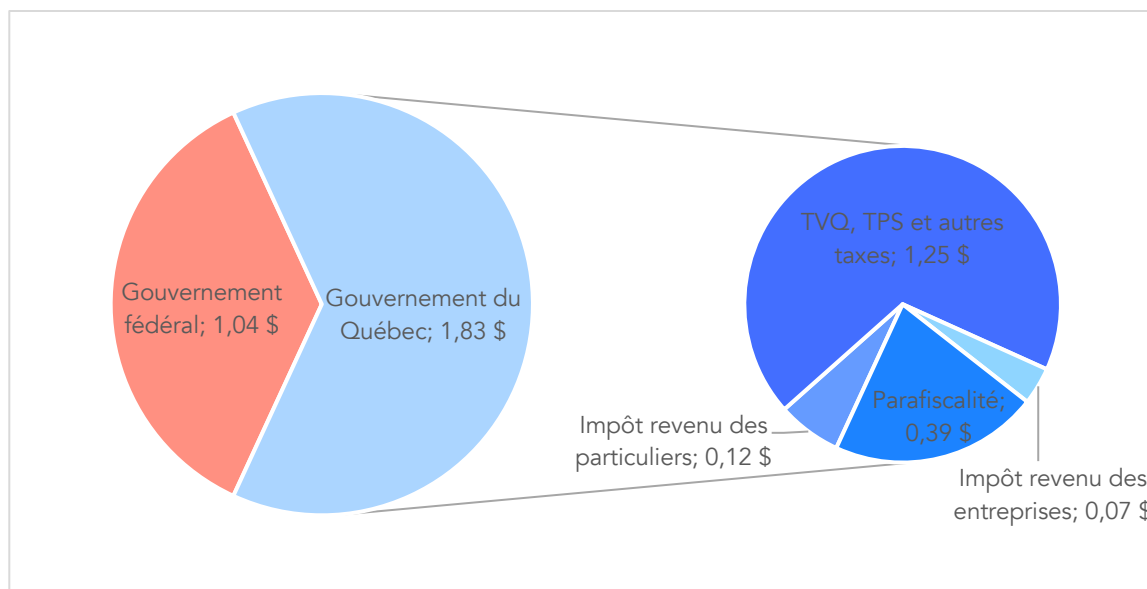
TABLEAU 13
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les dépenses
hors parc des visiteurs, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	0,12 \$	0,10 \$	0,22 \$
TVQ, TPS et autres taxes	1,25 \$	0,67 \$	1,92 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	0,07 \$	0,16 \$	0,23 \$
Revenus fiscaux totaux	1,44 \$	0,93 \$	2,37 \$
Parafiscalité	0,39 \$	0,11 \$	0,50 \$
Total	1,83 \$	1,04 \$	2,87 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

La Figure 8 montre la ventilation des revenus par source fiscale et parafiscale pour le gouvernement du Québec ainsi que les revenus totaux pour le gouvernement fédéral.

Figure 8
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les dépenses
hors parc des visiteurs, M\$



Source : Tableau 13

IV – Retombées économiques totales

Emplois

Les retombées économiques totales (directes, indirectes et induites) attribuables aux activités liées au parc à l'échelle du Québec sont assez importantes avec un total estimé à 1 127,7 emplois (Tableau 14). Aux 579,4 emplois directs générés au Québec s'ajoutent 341,6 emplois auprès des fournisseurs et 206,7 générés par les dépenses des ménages. Dans le reste du Canada, 173,2 emplois additionnels sont générés pour un total canadien estimé à 1 300,9.

TABLEAU 14
Emplois générés par les activités liées au parc,
par région administrative, années-personnes

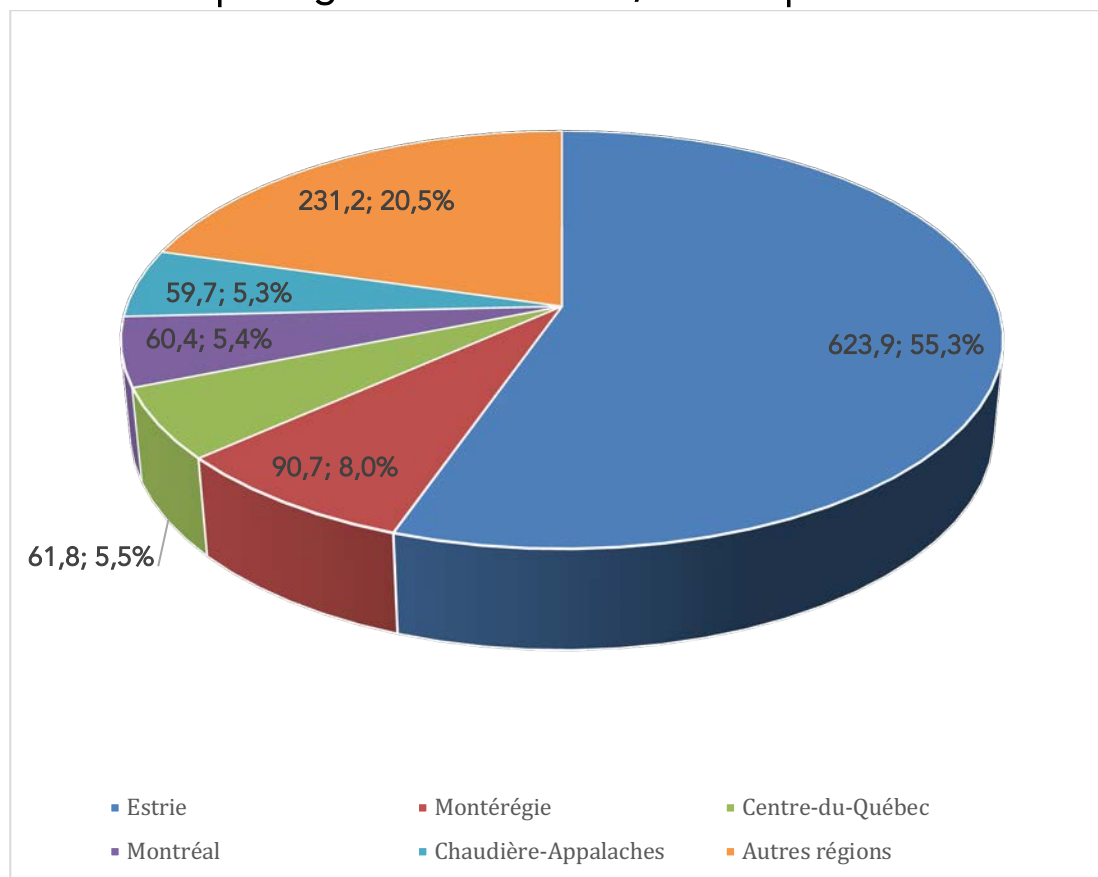
Régions administratives	Directs	Indirects	Induits	Total
Estrie	323,2	187,4	113,3	623,9
Montréal	48,2	26,1	16,4	90,7
Centre-du-Québec	30,8	19,5	11,5	61,8
Montréal	31,8	17,7	10,9	60,4
Chaudière-Appalaches	29,5	18,8	11,4	59,7
Mauricie	18,5	11,9	7,1	37,5
Laurentides	17,5	10,6	6,4	34,5
Capitale-Nationale	17,0	9,8	6,1	32,9
Laval	15,9	9,6	5,9	31,4
Lanaudière	14,9	9,2	5,4	29,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean	10,8	6,8	4,1	21,7
Bas-Saint-Laurent	5,5	3,6	2,0	11,1
Outaouais	5,3	3,3	2,0	10,7
Abitibi-Témiscamingue	2,9	1,9	1,2	6,0
Côte-Nord	2,8	1,9	1,1	5,8
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	2,6	1,8	1,0	5,4
Nord-du-Québec	2,1	1,7	0,9	4,7
Total Québec	579,4	341,6	206,7	1 127,7
Reste du Canada	5,0	99,2	69,0	173,2
Total Canada	584,4	440,8	275,7	1 300,9

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Les retombées économiques sont distribuées dans toutes les régions du Québec, mais sont concentrées dans la région de l'Estrie. Au total, 55,3 % des emplois générés au Québec se retrouvent dans la région hôte du parc, soit 623,9. Cette région bénéficie à la fois de l'exploitation du parc sur son territoire et des dépenses à destination des visiteurs. Environ 323,2 emplois directs sont générés en l'Estrie : travailleurs de la construction, employés de la Sépaq et travailleurs dans l'industrie touristique. Un total de 187,4 emplois sont générés auprès des fournisseurs de l'industrie de la construction et de l'industrie touristique régionale. Enfin, les dépenses de consommation de tous ces travailleurs génèrent 113,3 emplois dans la région.

La région administrative de la Montérégie est en deuxième place avec un total de 90,7 emplois suivie de la région du Centre-du-Québec avec 61,8. Les régions de l'île de Montréal (60,4) et de Chaudière-Appalaches (59,7) occupent la quatrième et cinquième place respectivement. Les 12 autres régions du Québec se partagent 231,2 emplois. Voir la Figure 9 pour la ventilation des emplois par région administrative.

Figure 9
Emplois générés par les activités liées au parc,
par région administrative, années-personnes



Source : Tableau 14

Produit intérieur brut (PIB)

Le Tableau 15 contient les estimations du Produit intérieur brut (PIB) généré par les activités liées au parc. La contribution au PIB du Québec est estimée atteindre 116,5 M\$ incluant 58,25 M\$ en retombées directes, 34,1 M\$ auprès des fournisseurs et 24,1 M\$ générés par les dépenses des ménages. Un montant additionnel estimé à 24,4 M\$ est généré dans le reste du Canada pour se solder par une contribution de 140,9 M\$ au PIB canadien.

Comme dans le cas des retombées sur le marché du travail, les retombées au titre du PIB sont concentrées dans la région de l'Estrie avec un montant estimé

atteindre 63,9 M\$. Environ la moitié est représentée par les retombées directes (32,2 M\$) avec le reste composé des retombées indirectes (18,4 M\$) et des retombées induites (13,2 M\$).

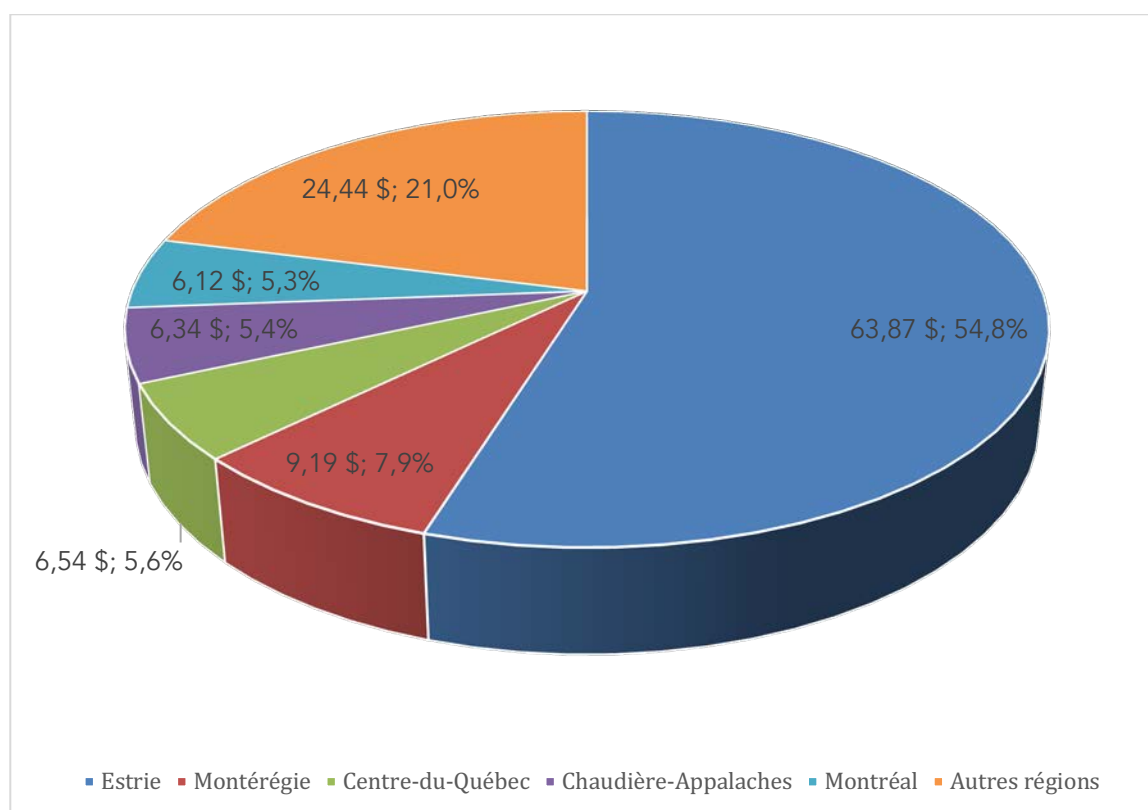
Les quatre autres régions autres qui profitent de retombées supérieures à 6,0 M\$ sont : la Montérégie (9,2 M\$), le Centre-du-Québec (6,5 M\$), Chaudière-Appalaches (6,3 M\$) et la l'île de Montréal (6,1 M\$). Le reste du Québec se partage 24,4 M\$. Voir aussi la Figure 10 pour la répartition géographique du PIB dans les régions administratives.

TABLEAU 15
Produit intérieur brut généré par les activités liées au parc, par
région administrative, M\$

Régions administratives	Direct	Indirect	Induit	Total
Estrie	32,20 \$	18,44 \$	13,23 \$	63,87 \$
Montérégie	4,61 \$	2,66 \$	1,92 \$	9,19 \$
Centre-du-Québec	3,24 \$	1,96 \$	1,34 \$	6,54 \$
Chaudière-Appalaches	3,09 \$	1,92 \$	1,33 \$	6,34 \$
Montréal	3,05 \$	1,79 \$	1,28 \$	6,12 \$
Mauricie	1,97 \$	1,23 \$	0,83 \$	4,03 \$
Laurentides	1,80 \$	1,08 \$	0,74 \$	3,62 \$
Capitale-Nationale	1,73 \$	1,01 \$	0,71 \$	3,45 \$
Laval	1,65 \$	0,98 \$	0,69 \$	3,32 \$
Lanaudière	1,55 \$	0,93 \$	0,64 \$	3,12 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,13 \$	0,69 \$	0,47 \$	2,29 \$
Bas-Saint-Laurent	0,56 \$	0,36 \$	0,24 \$	1,16 \$
Outaouais	0,59 \$	0,34 \$	0,23 \$	1,16 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,30 \$	0,20 \$	0,13 \$	0,63 \$
Côte-Nord	0,29 \$	0,20 \$	0,13 \$	0,62 \$
Gaspésie-Iles-de-la-Madelaine	0,27 \$	0,17 \$	0,11 \$	0,55 \$
Nord-du-Québec	0,22 \$	0,17 \$	0,10 \$	0,49 \$
Total Québec	58,25 \$	34,13 \$	24,12 \$	116,50 \$
Reste du Canada	0,58 \$	14,00 \$	9,78 \$	24,36 \$
Total Canada	58,83 \$	48,13 \$	33,90 \$	140,86 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Figure 10
Produit intérieur brut généré par les activités liées au
parc, par région administrative, M\$



Source : Tableau 15

Revenus fiscaux et parafiscaux

Les revenus fiscaux du gouvernement du Québec générés par les activités liées au parc sont estimés atteindre 13,3 M\$ (voir le Tableau 16). La source la plus importante de revenus est celle représentée par l'impôt sur le revenu des particuliers (5,7 M\$). Elle est suivie de la TVQ payée par les visiteurs du parc et les ménages sur les biens et services achetés et autres taxes comme celles sur l'essence, l'alcool, etc. (5,3 M\$) et l'impôt sur le revenu des entreprises (2,3 M\$). La parafiscalité d'un montant de 10,85 M\$ s'ajoute pour aboutir à un total estimé à 24,1 M\$ en revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec. Voir aussi la Figure 11 pour la ventilation de ces revenus par source.

TABLEAU 16
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les activités
liées au parc, M\$

Sources de revenus fiscaux et parafiscaux	Gouvernement du Québec	Gouvernement fédéral	Total
Impôt sur le revenu des particuliers	5,70 \$	4,44 \$	10,14 \$
TVQ, TPS et autres taxes	5,33 \$	2,59 \$	7,92 \$
Impôt sur le revenu des entreprises	2,26 \$	3,99 \$	6,25 \$
Revenus fiscaux totaux	13,29 \$	11,02 \$	24,31 \$
Parafiscalité	10,85 \$	1,86 \$	12,71 \$
Total	24,14 \$	12,88 \$	37,02 \$

Sources : Institut de la statistique du Québec et EcoTec Consultants

Les revenus du gouvernement fédéral à l'échelle du Canada sont estimés totaliser 12,9 M\$, incluant 11 M\$ en revenus fiscaux et 1,9 M\$ en parafiscalité. Les revenus au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers sont estimés à 4,4 M\$, suivis de l'impôt sur le revenu des entreprises (4,0 M\$) et de la TPS et diverses taxes en troisième place (2,6 M\$). Le total des revenus fiscaux et parafiscaux pour le gouvernement du Québec et le gouvernement fédéral sont estimés atteindre 37,0 M\$.

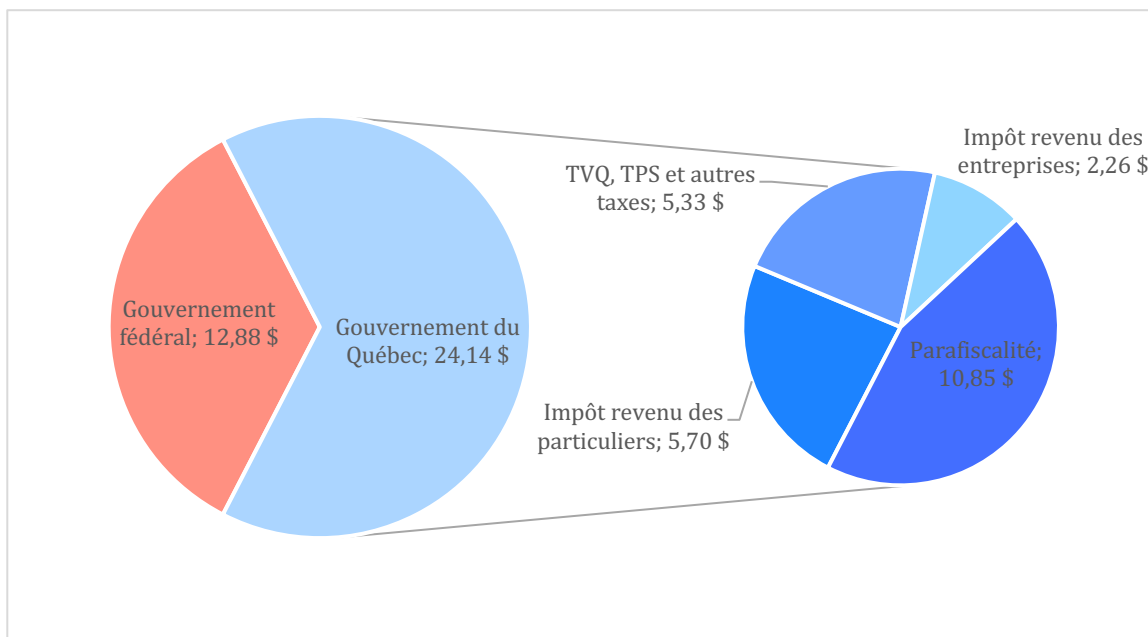
Sur une période de dix années, incluant les dépenses en immobilisations plus dix ans de dépenses récurrentes pour l'exploitation des nouvelles installations du parc national et les dépenses des visiteurs, les retombées au Québec atteignent 2 162,7 emplois, 197,0 M\$ en PIB et des revenus fiscaux et parafiscaux estimés à 45,8 M\$ pour le gouvernement du Québec.

Les retombées sur une période de dix ans restent les plus importantes en Estrie avec 1 271 emplois (58,8 % des retombées québécoises) et 113,4 M\$ en PIB (57,6 %). La région de la Montérégie (220,3 et 18,6 M\$) et Montréal (138,7 emplois et 12,6 M\$ en PIB) suivent dans l'ordre. Le reste des retombées (532,7 et 52,4 M\$) est distribué entre les 14 autres régions administratives du Québec.

Ainsi, les retombées estimées au cours des dix premières années d'exploitation des nouvelles installations représentent 1,57 \$ en PIB et 0,36 \$ en recettes fiscales

et parafiscales pour chaque dollar investi dans les infrastructures requises pour l'agrandissement du parc (125,7 M\$).

Figure 11
Revenus fiscaux et parafiscaux générés par les activités liées au parc, M\$



Source : Tableau 16

Conclusion

Les activités liées au projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford, incluant les dépenses hors parc des visiteurs, vont générer des retombées économiques importantes à l'échelle du Québec. Le total des emplois directs, indirects et induits est estimé à 1 127,7 années-personnes. Le PIB total est estimé à 116,5 M\$ pour le Québec alors que les revenus fiscaux et parafiscaux des gouvernements sont estimés atteindre 37,0 M\$ incluant 24,1 M\$ pour le gouvernement du Québec et 12,9 M\$ pour le gouvernement fédéral.

Les retombées économiques découlant de l'aménagement et la construction des installations du parc, des dépenses d'exploitation annuelles du parc ainsi que des dépenses annuelles hors parc des visiteurs sont concentrées dans la région de l'Estrie. Ainsi, cette région hôte du parc devrait bénéficier de la création ou le maintien de plus de 623,9 années-personnes et une contribution au PIB régional estimé à 63,9 M\$.

Les activités liées à l'agrandissement du parc national du Mont-Orford représentent un bon levier de développement économique pour la région de l'Estrie. Dans cette région, les retombées annuelles récurrentes (exploitation du parc et dépenses hors parc des visiteurs) sont estimées à 71,9 années-personnes de travail (719 sur 10 ans) et 5,5 M\$ en PIB (55 M\$ sur 10 ans). Les retombées fiscales et parafiscales du gouvernement du Québec sont non-négligeables : elles sont estimées à 45,8 M\$ sur une période de 10 ans.

Au-delà des bienfaits pour la santé globale, ce milieu naturel contribue à offrir des services écologiques grandement méconnus, car ils sont peu tangibles et encore moins financiers, à savoir : stockage et séquestration du carbone, purification de l'air et de l'eau, atténuation des inondations, pollinisation, paysages, approvisionnement en eau, contrôle des ravageurs, services culturels, etc.

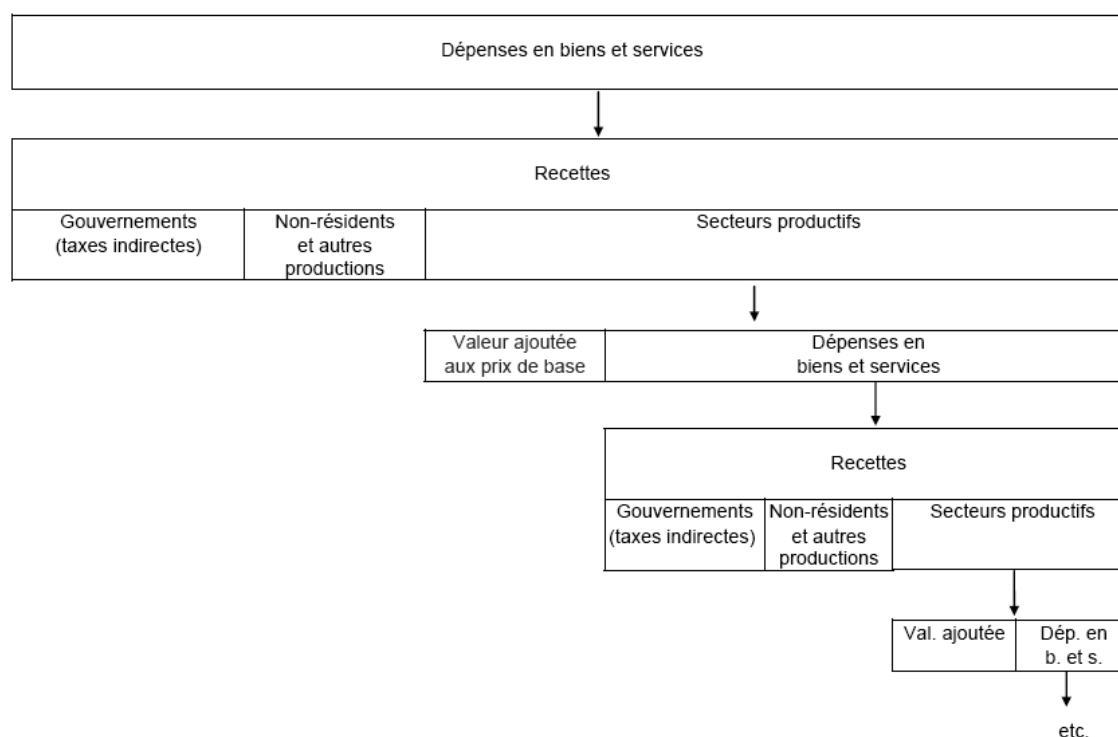
Enfin, l'accès à ce parc, qui offre une proximité avec la nature et la possibilité de pratiquer de nombreuses activités familiales aura une valeur importante pour le bien-être de la population du Québec. Bénéfice qui prend toute sa valeur en une époque où la situation sanitaire pèse lourd sur la santé mentale des citoyens.

Annexe A – Modèles de retombées économiques

Modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2.1 montre comment la demande initiale en biens et services (la demande initiale dans cette étude est représentée par l'exploitation du parc ainsi que par les dépenses hors parc des visiteurs) se propage dans l'économie. Ces dépenses se traduisent en recettes pour les industries du Québec (secteurs productifs), les gouvernements (taxes indirectes) et les non-résidents (importations) et autres productions.

Schéma 2.1 : la propagation de la demande

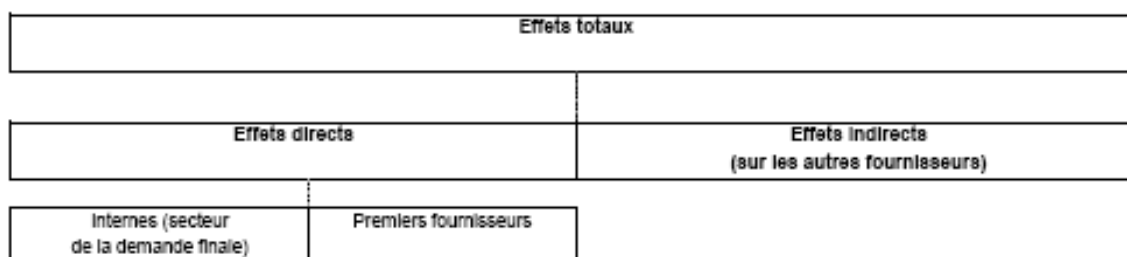


Source : Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2.2 montre comment se divisent les retombées directes et indirectes pour un choc sur un secteur de la demande finale. Dans le cas du parc, il s'agit des dépenses des visiteurs. Les effets directs découlent des variations d'activité notées dans le secteur étudié (effets internes de la demande finale) ou chez les premiers fournisseurs de la demande finale. Dans le cas des visiteurs du parc, les retombées directes se composent des effets auprès des premiers fournisseurs qui

satisfont directement, en biens et en services, les visiteurs (restaurants, hôtellerie, etc.). Les effets indirects sont ceux mesurés auprès des fournisseurs qui viennent après les premiers fournisseurs. Ces retombées indirectes proviennent en fait des achats de biens et services des premiers fournisseurs.

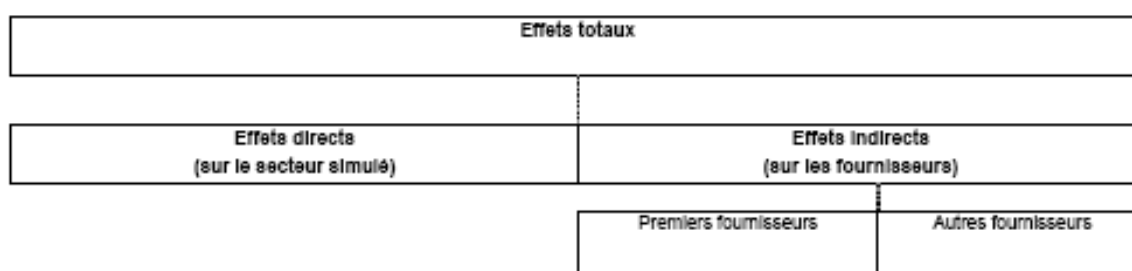
Schéma 2.2 : Effets directs, indirects et totaux d'un choc sur un secteur de la demande finale – simulation de type A



Source : Institut de la statistique du Québec

Le Schéma 2.3 montre comment se divisent les retombées directes et indirectes pour un choc sur un secteur productif. Dans le cas du parc, il s'agit des dépenses des investissements et d'exploitation. Les effets directs sont exclusivement ceux que l'on peut observer dans le secteur productif affecté (par exemple le parc avec ses dépenses d'exploitation) et qui constituent des éléments de sa valeur ajoutée. Les effets indirects sont ceux que l'on observe chez les fournisseurs du secteur simulé (par exemple les fournisseurs du parc) et les fournisseurs de ces fournisseurs.

Schéma 2.3 : Effets directs, indirects et totaux d'un choc sur un secteur productif – simulation de type B



Source : Institut de la statistique du Québec

Modèle de retombées économiques d'EcoTec Consultants

Les modèles de retombées économiques développés par EcoTec Consultants sont dynamiques et reposent sur un moteur de tableaux entrées-sorties ainsi que sur des modules économétriques. Leur fonctionnement est similaire à celui de l'ISQ tel qu'expliqué plus tôt. Les données de base utilisées pour le développement de ces modèles proviennent de Statistique Canada, de l'Agence canadienne du revenu, de l'Institut de la statistique du Québec et du ministère des Finances du Québec. Tout comme le modèle actuel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), ceux d'EcoTec Consultants utilisent comme fondation les données entrées-sorties tirées des comptes économiques publiés par Statistique Canada pour l'année 2017.

Les modèles ont été utilisés pour ventiler les retombées économiques par région administrative, pour estimer les retombées induites ainsi que les revenus fiscaux au titre du revenu des entreprises. Celles-ci sont calculées par une simulation du modèle qui permet aux ménages de dépenser leurs salaires selon une structure des dépenses de consommation propre au Québec. La ventilation par région administrative est réalisée par un modèle régional qui simule les flux de biens et services entre les diverses régions du Québec. Afin d'assurer l'équilibre du modèle régional, celui-ci fonctionne en simultané avec un modèle provincial et interprovincial (Canada). Ce fonctionnement simultané reproduit le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional).

Annexe B – Références

1. EcoTec Consultants, Évaluation des activités économiques associées aux établissements de la Société des établissements de plein air du Québec – Année 2016-2017, avril 2018.
2. Institut de la statistique du Québec, Le modèle intersectoriel du Québec, Fonctionnement et applications, Édition 2017. En ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/modele-intersectoriel.html>
3. Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, prix de l'essence.
4. Ministère du Tourisme du Québec, Tourisme en bref – 2017, juin 2019.
5. Statistique Canada, Enquête nationale sur les voyages, 2019.
6. Statistique Canada, Tableau 18-10-0005-01 pour le taux d'inflation 2019-2020.